

Demande d'arrêté temporaire de circulation et de stationnement

Ce formulaire est à transmettre dûment complété **8 jours ouvrés** avant le début des travaux :

- par mail : pole.amenagement@mairie-vitre.fr

- par voie postale : 87 bis boulevard des Rochers- 35500 VITRÉ

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Pôle Aménagement au **02 99 74 43 53**.

Demandeur

Dénomination de l'entreprise :

Affaire suivie par :

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone :

Mail :

N° SIRET (obligatoire) :

Nature des travaux

Arrêté de circulation : demande initiale prolongation n°

Description :

Adresse occupée :

Pour la période du au Durée totale : jours

Justificatif(s) à joindre : plan(s) des travaux

Incidences sur la circulation et le stationnement

Impacts sur le stationnement : Aucun impact

Neutralisation de place(s)* : **soumis à redevance*

Impacts sur cheminements piétons : Aucun impact

Maintien d'un cheminement sécurisé d'au moins 1,40 m

Déviations sur le trottoir d'en face – Préciser :

Impacts sur les aménagements cyclables : Aucun impact

Réinsertion dans la circulation générale Aménagement temporaire sécurité dédié aux cycles

Déviations – Préciser :

Impacts sur la circulation générale :

Aucun impact

Réduction de la largeur de la chaussée

Alternat : Manuel

B15/C18 avec sens prioritaire

Par feux

Rue barrée

Déviations d'un sens de circulation

Déviations des 2 sens de circulation

Préciser :

Vitesse limitée à km/h

Engagement du demandeur

Je m'engage à payer la redevance correspondant à l'occupation et établie sur la base des tarifs fixés annuellement par délibération du Conseil Municipal.

Je m'engage à mettre en place les panneaux de signalisation nécessaire aux travaux effectués.

A

le

Pour engagement et acceptation,

Signature

Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026

Tarifs 2026 pour l'occupation du domaine public

Désignation	Unité	Tarif 2026
Échafaudage, nacelle, grue	m ² /jour	0,45 €
Benne	m ² /jour	0,45 €
Dépôt de chantier (matériaux, matériel)	m ² /jour	0,45 €
Bungalow, clôture	m ² /jour	0,45 €
Place de stationnement (1 place = 12 m ²)	m ² /jour	0,45 €
Autres utilisations diverses	m ² /jour	0,45 €
Installation électrique provisoire	ml/jour	0,10 €
Occupation longue durée	forfait mensuel maximum	450 €
Frais administratifs de dossier	forfait	15 €
Frais administratifs de dossier dans le cadre d'une régularisation (occupation non déclarée spontanément et préalablement)	forfait	150 €